

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/165 JF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 18 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 12 novembre 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Robert Cuchet, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud, Thibaud Bécourt, Jean-Pierre Athenoux.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

**Pouvoirs** : Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Danièle Montagnon à Françoise Streit, Uta Ihle à Claude Didier, Faure Yannick à Alain Roche, David Piccarretta à Gilles Cléret.

Votants : 38 Pour : 38

### OBJET : DM N°2 BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS – ANNULATIONS ROLES SUR EXERCICES ANTERIEURS

La mise à jour des rôles pour les redevances des ordures ménagères engendre de nombreuses annulations sur exercices antérieurs qu'il convient de régulariser.

Objet	DEPENSES			RECETTES		
	SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Virement à la section d'investissement	023		- 8 000,00 €			
Autres charges exceptionnelles	67	678	8 000,00 €			
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		

Objet	SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Virement de la section d'exploitation				021		- 8 000,00 €
Autres immobilisations corporelles	21	2188	- 8 000,00 €			
	<b>TOTAL</b>		<b>- 8 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>- 8 000,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 038-200030658-20241118-2024\_165-BF



**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la modification du budget Collecte et traitement des déchets 2024 telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 18 novembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 26/11/24 et de sa publication le 26/11/24